Bulletin Bédouin

2019, n°87

Edito:

octobre 2019

Rentrée des classes à l'école Ste Blandine

Depuis lundi 2 septembre, l'école a enregistré 70 élèves répartis dans ses 3 classes.

Sommaire:

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2019/2020

Epaulée par Mélanie Vivat (aide maternelle) et Brigitte Noisette (Auxiliaire de vie scolaire), l'équipe reste quasiment identique à l'année dernière sauf en maternelle où nous accueillons Sandrine Desfarges à mi-temps avec Christine Ferrière, Guillaume Bernard reste en cycle 3 comme Séverine Bard en cycle 2.

Pour compléter l'équipe, Brigitte Collomb en charge de la garderie du matin et de l'entretien des locaux.

Cette année sera ponctuée par la participation des élèves à des évènements tels que la kermesse du 27 juin, la célébration de Noël, l'animation de village du 13 décembre et les commémorations.

Différentes ventes organisées par l'OGEC ou l'APEL viendront ponctuer l'année dont les bénéfices serviront au fonctionnement de l'école et au bien-être des élèves. Vous avez déjà pu le constater avec la participation très active de nos élèves des cycles 2 et 3 venus frapper à votre porte pour vous proposer des tickets de tombola afin de réduire le tarif de leur sortie du 12 au 15 novembre à Autrans dans le Vercors ainsi que la sortie de fin d'année des maternelles. Bravo à tous!

Je vous remercie chaleureusement pour votre accueil et votre participation.

Du neuf à la garderie!

Très probablement, au retour des congés de la Toussaint, les enfants seront accueillis matin et soir dans la salle des sociétés, spacieuse, lumineuse et remise à neuf il y a peu. Nous partagerons cette espace avec le relais d'assistantes maternelles. Un grand merci à la municipalité pour cette proposition.

Belle année à tous!

La Directrice, Séverine BARD





Dans ce numéro:

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

► Validation du compte- rendu de la précédente réunion du C.M :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis d'un montant de 1 440 € TTC avec l'entreprise Resotec de Grammond (42), pour les tests de compactage et essais d'étanchéité pour les travaux d'assainissement à l'entrée du village.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis d'un montant de 19 696,32 € TTC pour le réseau d'eaux usées et de 43 953,72 € TTC pour le réseau d'eaux pluviales avec l'entreprise Goujet de Brullioles (69).
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour le matériel de l'école dans le cadre de l'appel à projet « Ecole Numérique Innovante et Rurale » d'un montant de 4 176 € TTC avec l'entreprise Maskott.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour le remplacement d'un poste incendie pour un montant de 2780,04 € TTC. avec l'entreprise Suez.

► <u>Intervention</u>: <u>Présentation de l'association des 5 chemins (collectif riverains « Le Drivon »)</u>:

Quatre membres de l'association « Les amis des 5 chemins » présentent l'association créée dans le but d'animer leur quartier et permettre à ses habitants un bien-être ensemble général. Elle compte 19 membres fondateurs. De plus, cette association s'inquiète quant au projet de poulailler industriel dont l'installation serait aux alentours des habitations. Au cours de cette rencontre, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de réflexion concernant ce projet, émanant d'un autre citoyen.

► <u>Assainissement collectif</u>: mise à jour de la participation des usagers au raccordement (PFAC) Participation au Financement de l'Assainissement Collectif:

Monsieur le Maire informe que la participation pour le financement de l'assainissement collectif

(PFAC) a été instauré par la loi n° 2012-354 du 14 mars 2012. Elle remplace la participation pour raccordement à l'égout (PRE) depuis le 1er juillet 2012. Monsieur le Maire rappelle que la dernière participation pour raccordement à l'égout était de 565 € au 1er janvier 2011.

Il est proposé de fixer le montant de cette participation à 800 € par logement raccordé au réseau collectif.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Compte rendu Conseil Municipal du 17/07/2019

2

4

5

8

9

10 11

12

Page 2

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

Du côté des

associations

13 14 15

Agenda 16

Bulletin Bédouin



Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil Municipal du 17/07/2019

3

4

5

8

9

10 П

12

13

14

15

Compte rendu Conseil 6 7 Municipal du 10/09/2019

Informations diverses

Du côté des associations

> 16 Agenda

▶ Budget assainissement : modalités emprunt / financement investissement en cours:

Monsieur le Maire rappelle la décision de financer, par un emprunt de 21 000 €, les travaux de réparation d'un tronçon du réseau des eaux usées à l'entrée du village. Une délibération est nécessaire afin d'établir toutes les modalités nécessaires à la signature de l'emprunt. La banque retenue est le Crédit Agricole Centre Est pour un emprunt au taux de 0,61 % sur une durée de 10 ans avec remboursement annuel. Le montant des frais de dossier s'élève à 100 €. Il est à noter que cet emprunt sera transféré à la Communauté de Communes au 1er janvier 2020, lors du transfert de la compétence assainissement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

▶ <u>Décision Modificative / Budget principal investissement (opération adressa-</u> ge communal):

Le Conseil Municipal, sur propositions de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses de l'année 2019, liées à l'adressage communal, et dont le détail figure ci -dessous:

Section d'investissement :

- Compte 020 (Dépenses imprévues) -1 016,00 €
- Compte 2151 (Opération 63) + 1 016,00 € (adressage communal)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Travaux voirie: proposition d'intervention pour des travaux de girobroyage:

Suite à la réorganisation des Brigades Vertes, les prix des prestations proposés ont subi une augmentation substentielle. En conséquence, il est proposé de faire réaliser des travaux de girobroyage par un prestataire local, en la personne d'Edouard Notin, qui interviendra dans les prochaines semaines. Cette prestation est proposée à un montant horaire de 35 € hors taxe. La durée de la prestation est évaluée à une journée.

Projet bar-restaurant : point / avancement du dossier candidatures et validité Licence IV):

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier du bar-restaurant. Une candidate a été reçue, à qui le projet a été présenté. Une candidature officielle avec un courrier est maintenant attendue.

Monsieur le Maire informe également que la durée de validité de la Licence IV est de 5 ans, depuis la fermeture de l'établissement. Compte-tenu des difficultés de mener à bien ce projet sur la durée du mandat, mais aussi avant la fin de validité de la licence débit de boissons, une discussion a été engagée et la possibilité de mise en place d'un café associatif a été évoquée, en attendant la réalisation de ces travaux et la reprise effective de l'établissement.



Dans ce numéro:

Compte rendu Conseil Municipal du 17/07/2019

2

3

4

5

8

9

10

П

12

13

14

15

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

Du côté des associations

Agenda 16

▶ Projet bar-restaurant : demande de subvention (Contrat Leader / CCMDL) :

Monsieur le Maire informe de la possibilité d'obtenir une subvention de 30 000 € par rapport au contrat LEADER piloté par la Communauté de Communes (LEADER = Programme de soutien européen).

Cette demande est motivée du fait de l'augmentation des coûts de travaux, comptetenu des derniers choix établis avec l'architecte. Le dossier est à déposer avant le 31 août. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le dépôt de cette demande.

► <u>Compteur LINKY (déploiement en cours)</u>: Avis / <u>courrier de demande d'un</u> habitant:

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant qui sollicite la Mairie pour prendre une délibération refusant le déclassement et l'élimination des compteurs électriques existants. Après lecture de cette demande, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas prendre de délibération. D'autre part, le Maire informe qu'il ne prendra pas d'arrêté suspendant le déploiement du compteur "LINKY" et réglementant le déroulement des opérations de déploiement sur le territoire de la commune, tel que cela était également demandé dans le même courrier.

► Comptes-rendus : réunions commissions communales et intercommunales :

<u>Commission Bâtiments</u>: Michel Rampon fait le compte-rendu des travaux de la commission. Il rappelle la décision de faire réaliser la <u>rénovation de peintures des boiseries extérieures de certains bâtiments communaux</u>. Après réexamen des 2 derniers devis retenus, le choix s'est porté sur l'entreprise Frenay de St Laurent de Chamousset pour un montant total de 6 504,18 € TTC.

Pour <u>l'atelier de la salle des Sociétés</u> : c'est aussi l'entreprise Frenay qui a été retenue, pour un montant de travaux de 2 881,20 € pour des travaux de réfection de plâtrerie des murs et plafond. Pour les sols, c'est l'entreprise Courbière qui a été retenue, pour un devis s'élevant à 3 530,02 € TTC.

Pour le local des jeunes : les travaux d'installation d'un lavabo et d'un chauffe-eau seront réalisés par l'entreprise Raynard, qui a établi un devis d'un montant de 1 604,20 €.

► <u>Informations et questions diverses :</u>

- Monsieur le Maire informe que le fonds de péréquation départemental sur les droits de mutation à percevoir pour 2019 s'élèvera à 37 958,03 € contre 36 004,36 € en 2018.
- Ordures ménagères : Daniel Vermare rappelle que les cartons volumineux ne sont pas autorisés dans les poubelles de recyclage et doivent être déposés à la déchetterie.
- <u>Adressage communal</u>: point / distribution en cours: 2 tiers des équipements (plaques, certificats d'adressage, plan communal, etc.) ont été récupéré. Les restants sont disponibles aux heures d'ouverture de la Mairie.

Page 4 Bulletin Bédouin



Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 17/07/2019

3 4

5

8

9 10

15

- Compte rendu
 Conseil 6
 Municipal du 7
 10/09/2019
- Informations diverses

Du côté des associations 11 12 13

Agenda 16

► <u>Informations et questions diverses (suite)</u>:

- <u>Bibliothèque</u>: Après entretien avec les candidats sélectionnés, une personne a été retenue (cette personne a refusé cette offre d'emploi et une deuxième sera contactée) par la commune de Montrottier et mise à disposition des communes de Chambost-Longessaigne et Longessaigne pour un contrat de 18 heures. Le coût de la participation communale sera calculée sur une présence annualisée de 6 heures par semaine à la bibliothèque de Longessaigne.
- Revole Fête du Pain 2019 : Celle-ci aura lieu le 6 septembre, afin de remercier les bénévoles
- Fermeture secrétariat de mairie et Agence Postale / congé estival : la mairie sera fermée du 12 au 23 août. La mairie restera toutefois ouverte au public, avec une permanence assurée par les élus (maire et adjoints), les mardis et vendredis de 10h à 12h.
- <u>Ecole</u>: une rencontre est à prévoir entre le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), l'Ecole et la Mairie pour mutualiser l'occupation de la salle des sociétés entre la garderie de l'école et les temps collectifs du RAM, dès que les travaux de réfection seront terminés (courant octobre).
- <u>Radio MODUL</u>: Monsieur le Maire rappelle le souhait de Radio MODUL de faire une émission en direct de la commune le 11 octobre. Les associations vont être contactées par l'Inter-Sociétés pour connaître leurs motivations et intérêts pour y participer.

A louer

Appartement communal - 55 m²-

6, Place des Ecoles (ancienne cure)

- Chauffage collectif (réseau chaleur bois) avec compteur énergie
- Comprenant : Séjour-salle à manger + cuisine Salle de bains - sanitaires (lavabo - douche - wc) Chambre
- <u>Loyer</u>: <u>269,12</u> € (hors chauffage) Libre immédiatement



Réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu 2
Conseil 3
Municipal du 4

5

6

8

9

10

П

12

13

14

15

16

Compte rendu Conseil Municipal du 10/09/2019

17/07/2019

Informations diverses

Du côté des associations

Agenda

<u>Secrétaire de séance</u> : Michel Rampon <u>Excusés</u> : Jean-Paul Ducreux, Cyril Perrasse

► Validation du compte- rendu de la précédente réunion du C.M :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

• Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 284,53 € avec l'entreprise Patay pour une recharge de gaz pour le congélateur de la cantine.

Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat des Monts du Lyonnais :

Monsieur le Maire présente, via un diaporama, la délibération prise par la CCMDL le 23 juillet concernant l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (P.L.H) des Monts du Lyonnais (32 communes) qui définit sur une période de 6 ans (2020-2026), en vertu du Code de la construction, « les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, etc... ». S'agissant d'une démarche volontaire de la Communauté de Communes, ce programme a été élaboré en concertation avec des professionnels, associatifs ou institutionnels, et les élus communaux, pour produire 3 documents (diagnostic, document d'orientations stratégiques, programme de 14 actions détaillées).

A l'issue de cette présentation, il est décidé de transmettre, à chacun des élus, l'ensemble de ces documents, afin que chacun puisse en prendre connaissance dans le détail, et de reporter à la prochaine séance, la délibération pour avis du Conseil Municipal.

Décision d'arrêt du projet de révision avec examen conjoint du P.L.U:

Michel Rampon rappelle le lancement de la révision du PLU avec, pour unique objet, de permettre à la CUMA la construction d'un hangar agricole pour le stockage et l'entretien de ses matériels sur le terrain de Lucien Boinon. Durant l'enquête publique, aucune observation ne nous est parvenue. Une nouvelle zone spécifique à ce bâtiment a été créée pour que celle-ci soit constructible.

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité ce projet de révision. Celui-ci sera soumis aux personnes publiques associées et à enquête publique.

► Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif communal pour l'année 2018 :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2018 concernant l'assainissement collectif de la commune. 265 habitants sont concernés par ce service, ce qui représente 123 abonnés. Le volume total facturé est de 8 524 m3 d'eau (24 € pour la part fixe et 0,80 €/m3 pour la part variable). Le réseau comprend 0,885 km pour le réseau séparatif et 3,05 km pour le réseau unitaire. Ce rapport 2018 est approuvé à l'unanimité.

Ce rapport est disponible en mairie.

Page 6 Bulletin Bédouin



Réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu Conseil Municipal du 10/09/2019

6

8

14

15

Informations diverses

9 10 11 Du côté des associations 12

Agenda 16

▶ Rétrocession d'un délaissé de terrain attenant à la maison « Dupeuble » :

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur Jean-Claude SEVE concernant l'acquisition des parcelles de terrain située 35, Rue de la Mairie sur la commune de Longessaigne et référencées section AC n° 576 (15 m²) et AC n° 579 (57 m²).

Monsieur le Maire rappelle au élus qu'il a été convenu de rétrocéder ce délaissé de terrain à Monsieur Jean-Claude SEVE, suite au découpage de la parcelle originale pour la vente de la maison "Dupeuble" cadastrée AC 249. Il est proposé de fixer le prix de vente à 18 € le mètre carré, soit un prix identique à une précédente vente réalisée en 2010 avec la même personne. Le montant total de la vente s'élève à 1 296 €.

Selon accord, Monsieur le Maire précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette rétrocession et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire.

► <u>Informations et questions diverses :</u>

- <u>Jeunesse Activ.</u>: l'association a présenté ses projets pour l'année 2020, notamment le maintien de la fête de la Saint-Patrick., le 21 mars. Elle propose également deux nouvelles manifestations:
 - cochon à la broche sur la place du village le 23 ou 24 mai
 - bal extérieur sur le parking de la salle polyvalente (???) le 4 juillet

Le Conseil Municipal donne un accord de principe à ces projets et souhaite être informé de leurs avancées, pour donner un accord définitif., notamment sur les lieux de ces manifestations.

• <u>Salle des Sociétés :</u> les travaux sont en cours pour accueillir les temps collectifs du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et la garderie périscolaire.

Par ailleurs, une sollicitation de l'association Solidair-Aidants a été reçue pour utiliser la salle afin d'accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie pour leur permettre de réaliser des activités en commun et donner aux aidants des temps de répit pour conduire les activités de leur choix. Cet accueil expérimental aura lieu un après-midi toutes les 2 semaines à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de décembre, puis sur une journée à partir de janvier après avoir réalisé un bilan. Dans un premier temps, c'est la Maison des Associations qui sera mise à disposition.

LES SAPEURS POMPIERS DE MONTROTTIER

VOUS INFORME

QUE LA DISTRIBUTION DES CALENDRIERS 2020

AU PROFIT DE LEUR AMICALE

AURA LIEU LE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

Réservez leur un bon accueil



Informations diverses

Dans ce numéro:

 Compte rendu
 2

 Conseil
 3

 Municipal du
 4

 17/07/2019
 5

Compte rendu Conseil Municipal du 10/09/2019

6

8

9

15

Informations diverses

Du côté des associations 13

Agenda 16

Déprim'Espoir à votre écoute

Lorsqu'en 1985 un groupe se réunit, suite à un suicide survenu dans les Monts du Lyonnais, se doutait-il que 34 ans plus tard ce groupe poursuivrait son bonhomme de chemin...

Au sein du groupe chacun s'efforce d'apporter ses compétences, son vécu, son enthousiasme. Une réelle volonté d'écoute cimente

la base de cette association.

Sans l'écoute, en effet, rien n'est possible.



« Déprim'Espoir à votre écoute » est une association apolitique, non confessionnelle et particulièrement respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres. Le tout entouré d'une discrétion absolue. Que tous ceux et toutes celles qui un jour ou l'autre, se sentiront « mal dans leur peau » le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement dévouée et attentive à leurs problèmes. Un point important : nous ne sommes pas des professionnels de la santé, mais nous travaillons avec des professionnels compétents qui eux seuls sont habilités à une véritable thérapie.

Prochaine conférence 13 novembre 2019

Sur le thème de

L'engrenage de la maladie alcoolique

Comment en sortir ?

Un vécu, une histoire

Permanence téléphonique Comment Un temps d'écoute nous joindre? La prévention tous les lundis et Soirées débats les 1er et 3ème samedis du mois Participation à de 18 à 23 Heures La journée de l'amitié 04.74.72.21.32 Nos randonnées Groupe de parole mensuel Chaque vendredi « Parenthèse » rencontrer des amis, marcher bavarder, échanger Entretiens individuels Renseignez-vous pour les rendez-vous Sur rendez-vous 04/74/26/30/00 A L'ETAIS 04.74.72.20.93 Espace et Temps pour l'Accueil, Notre adresse Postale l'Initiative et la Solidarité DEPRIM' ESPOIR A VOTRE ECOUTE Mairie de Foy L'Argentière Internet groupedeprimespoir@orange.fr 69610 STE FOY L'ARGENTIERE deprimespoir.canalblog.com

Page 8 Bulletin Bédouin



Dans ce numéro:

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses 8

Du côté des associations 13

9

14 15

Agenda 16

LPO-Familles Réunies





Le Samedi 26 octobre 2019

l'association « Familles réunies » vous propose un après-midi autour de l'ornithologie. Cette activité sera animée une fois encore par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Roger et Arlette Vermare ainsi que d'autres membres de l'association nous guideront dans la fabrication d'une mangeoire qui permettra à nos amis volants de se nourrir facilement cet hiver.

La journée s'achèvera par **un goûter offert** par « Familles réunies ». Pensez à notre planète en apportant vos verres réutilisables! Merci

Nous vous donnons rendez-vous à **14h** devant la salle des associations.

Si cela est possible pour vous, nous vous invitons à venir munis de briques de lait, jus de fruits...et/ou de bouteilles en plastique (nécessaires à la confection de la mangeoire).

Nous vous attendons nombreux!

Animation gratuite

L'équipe « Familles réunies »

IPNS



Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil 3

Municipal du 17/07/2019

4

5

8

9 10

П

12

13 14

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

Du côté des associations

15

Agenda 16

Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Vous êtes tous invités à venir commémorer le 101 ème anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918, qui aura lieu le <u>dimanche 17 novembre à 11H15</u>, avec le concours de la municipalité, des Anciens Combattants d'Algérie, de l'Eveil et des enfants de l'école qui interprèterons *la Marseillaise*.

Nous comptons sur votre présence pour honorer ceux qui sont morts pour que nous puissions vivre libres. Sans oublier ceux qui sont revenus, après quatre ans de calvaire dans les tranchées, mutilés, aveugles, gazés, malades, meurtris à jamais dans leur cœur et dans leur chair.

Ne les oublions pas.

A propos du Coq

Qu'est-il devenu..., que va-t-on en faire... Le coq, que l'on devrait appeler l'emblème, est entreposé dans un local municipal. Il attend patiemment qu'on lui trouve un emplacement. Cela fait un an qu'il a revu le jour.

L'affaire se précise. Après trois réunions Mairie, Fouineurs Bédouins et l'aide précieuse de Nathalie SULMONT, architecte du patrimoine, nouveau propriétaire à la Flachère, une idée se dessine sur son futur emplacement, et, dans quel cadre il sera présenté afin de le mettre en valeur. Pour l'instant, nous attendons l'avis du Conseil Municipal. Ne vous inquiétez pas, vous aurez bientôt de ses nouvelles.

André SECOND

Familles Réunies

L'assemblée générale aura lieu le

lundi 9 décembre 2019 à 20h30

à la salle des associations.

Une convocation sera remise à chaque famille adhérente.

Nous vous attendons nombreux.

Gym douce

Le Jeudi de 10h30 à 11h30 Salle de Cinéma LONGESSAIGNE Emilien LEGRAIN - 06 76 28 78 57

Tarif : 137€ (adhésion incluse) 1 chèque de 53€ et 2 chèques de 42€

Page 10 Bulletin Bédouin



Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Conseil 6 Municipal du 7 10/09/2019

Compte rendu

Informations diverses

8

9 10

15

Du côté des associations II I2 I3

Agenda 16

Club du Village Fleuri

Les activités du Club ont repris le Jeudi 5 Septembre.

Les rencontres ont lieu le Jeudi tous les 15 jours à partir de 14h (Cartes, Scrabble etc...)

Toutes les personnes de 60 ans et plus peuvent nous rejoindre à la Maison des Associations lors de ces après-midis pour apporter leurs idées, de nouvelles activités et adhérer à notre association.

OCTOBRE	2019	Jeudi 03 Octobre	Repas Surprise Salle Polyvalente	
			Rencontre des Clubs à St Clément	
		Jeudi 10 Octobre	les Places	
		Samedi 12 Octobre	Repas Moules Frites	
		Jeudi 17 Octobre	CLUB	
NOVEMBRE	2019	Jeudi 07 Novembre	Mini concours Adhérents	
		Jeudi 21 Novembre	CLUB Anniversaire des classes en 9	
DÉCEMBRE	2019	Jeudi 05 Décembre	CLUB Anniversaire de Mariage	
		Jeudi 19 Décembre	CLUB	
		Vendredi 20 Décembre	Repas de NOËL	
JANVIER	2020	Jeudi 02 Janvier	CLUB	
		Jeudi 16 janvier	ROI AU CLUB	
			ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Club	
		Jeudi 30 Janvier	Salle des Associations	
FÉVRIER	2020	Jeudi 06 Février	CLUB	
		Jeudi 20 Février	Bugnes au Club	
MARS	2020	Jeudi 05 Mars	CLUB	
			Mini Concours à Longessaigne	
		Jeudi 19 Mars	avec Chambost	
AVRIL	2020	Mercredi 1er Avril	Concours de Belote du Club	
		Jeudi 16 Avril	CLUB	
		Jeudi 30 Avril	CLUB	
MAI	2020	Jeudi 07 Mai	CLUB	
		Jeudi 28 Mai	Club ou Sortie repas	
			Pétanque à Chambost avec Ville-	
JUIN	2020	Mardi 02 Juin	chenève et Longessaigne	
		Jeudi 04 Juin	CLUB	
			Pétanque à Villechenève avec	
		Mardi 16 Juin	Chambost et Longessaigne	
	2022	Jeudi 18 Juin	Casse-croûte du CLUB	
JUILLET	2020	Jeudi 02 Juillet	Repas Grenouilles	
		loudi 00 luillat	Pétanque à Longessaigne avec	
		Jeudi 09 Juillet	Chambost et Villechenève	
Bulletin Bédouin			Page II	



Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

8

9

10

П

12

13

14

15

Du côté des associations

Agenda 16

Maison des Jeunes



50 ans

1969 —

2019



La Maison des Jeunes « LES SANS SOUCIS » a fêté» ses 50 ans ! A cette occasion, les adhérents et anciens membres de l'association ont convié toutes les personnes ayant fait partie de celle-ci afin de se retrouver lors d'une soirée paëlla le samedi 7 septembre. Différents costumes du théâtre ainsi que des photos du hand-ball ont été disposés dans la salle. Ceux-ci ont permis de se rappeler des souvenirs mémorables. Pour accompagner la soirée, le groupe « Les P'tits Tracas » sont venus mettre l'ambiance avec leur musique. S'en est suivi un sublime numéro de ventriloque interprété par Corinne GOMEZ et sa marionnette. Toute la soirée s'est déroulée dans la joie, les rires et la bonne humeur.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cet événement ainsi qu'aux 160 personnes ayant répondu présent. Merci à tous.

PS:

un diaporama résumant les 50 années de la Maison des Jeunes est disponible par le biais d'une clé USB auprès de Liliane GOUJET.



BAL DES JEUNES

Samedi 19 Octobre

Animé par RYTHMIC CONCEPT

Page 12 Bulletin Bédouin



Dans ce numéro:

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

8

9 10

П

12

13 14

15

Du côté des associations

Agenda 16

Fête du pain



17 MAI 2020 une date à retenir !!!!

La fête du pain 2019 s'est terminée par une note positive et déjà il faut penser à la prochaine qui aura lieu le **dimanche 17 mai 2020.**

La date a été retenue mais il nous faut réfléchir pour faire vivre cette manifestation et l'améliorer.

Vous avez envie d'apporter un souffle neuf, vous avez des idées nouvelles, vous souhaitez vous investir dans le monde associatif ou tout simplement vous souhaitez apporter votre pierre à la réussite de cette manifestation... venez nous rejoindre lors de la **réunion de préparation** qui aura lieu le

mardi 22 octobre 2019 à 20h à la maison des associations.

Classes en 0

La date de la **Fête des Classes** a été fixée au

Samedi 2 mai 2020

Il reste maintenant à l'organiser
Pour cela, une <u>prochaine réunion</u> est prévue le <u>vendredi 15 novembre à 20h30 à la Maison des Associations</u>

Que vous soyez originaires de Longessaigne ou nouveaux arrivants, nous avons besoin de toutes et de tous les conscrits.

Alors, faites vous connaître, en participant à cette prochaine réunion ou appeler Benoit BLANC au 06-71-48-98-49



Dans ce numéro:

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses

8

9

10 11

12

13

14 15

Du côté des associations

Agenda 16

Classes en 4

La décade de la classe en 4 est parti rêver lors d'une soirée. Un car nous a emmené au Cabaret l'Elegance à Renaison.

Quoi de plus sympathique que de se laisser emporter par la magie des chanteurs, danseurs et acrobates.

Ainsi nous avons pu apprécier un spectacle magnifique accompagné d'un repas.

La Classe en 4 en folie.....







Ecole Sainte Blandine



SOS ECOLE EN DANGER

Recherche membres pour l'association OGEC afin de pérenniser la gestion locale de l'école

Parents, grands-parents, anciens élèves qui êtes attachés à l'école de votre village vous êtes cordialement invités à

l'Assemblée Générale qui se déroulera le 8 novembre 2019 à 20h00 à la salle des associations.

Le verre de l'amitié vous sera offert.

Page 14 Bulletin Bédouin



Dans ce numéro :

Compte rendu 2 Conseil 3 Municipal du 4 17/07/2019 5

Compte rendu
Conseil 6
Municipal du 7
10/09/2019

Informations diverses 8

Du côté des associations 13

9

15

Agenda 16

Ecole Sainte Blandine



Bulletin Bédouin

Page 15



Agenda 2019/2020

				Octobre 2019		
Dans ce numéro :		19 octobre	Bal	Maison des Jeunes	21h	Salle Polyvalente
		25 octobre	Assemblée Générale	FNACA	14h	Maison des Associations
Compte rendu Conseil Municipal du 17/07/2019	2 3	25 octobre	Assemblée Générale	L'Eveil	20h30	Maison des Associations
	5	26 octobre	Sortie Plein Air	Familles Réunies LPO	14h	R.V Maison des Associations
Compte rendu Conseil 6 Municipal du 7 10/09/2019				Novembre 2019		
	7	8 novembre	Assemblée Générale	OGEC - APEL	20h30	Maison des Associations
Informations diverses		17 novembre	Commémoration	Mairie - Anciens combattants	11h15	Monument aux Morts
	8			Décembre 2019		
		9 décembre	Assemblée Générale	Familles Réunies	20h30	Maison des Associations
Du côté des associations		13 décembre	Animation Noël	OGEC	19h	Salle Polyvalente
	9	19 décembre	Repas Noël	Ecole - Cantine	12h	Salle Polyvalente
	10 11 12 13	20 décembre	Repas Noël	Club Village Fleuri	12h	Salle Polyvalente
				Janvier 2020		
	14	12 janvier	Vœux	Mairie - L'Eveil	11h	Salle Polyvalente
	13	18 ou 25 janvier	Bal	Maison des Jeunes	21h	Salle Polyvalente
				Février 2020		
Agenda	16	22 février	Repas annuel	Chasse	12h	Salle Polyvalente

Etat Civil

Naissances

- Léana RIBES, née le 15 juillet 2019, « 1 place du 19 mars 1962 »
- **Johanna TRESSERE**, née le 13 septembre 2019, « 620 Chemin de Chancolan »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le <u>vendredi 10 décembre</u> pour une parution à la fin du mois de décembre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence Postale ou, de préférence, les envoyer par mail à <u>bblanc@longessaigne.net</u>